



COTELUB

Département de Vaucluse

**COMMUNAUTE TERRITORIALE
— SUD LUBERON —**

PA Le Revol
128 Chemin des Vieilles Vignes

84240 LA TOUR D'AIGUES

ARRÊTE DU PRESIDENT N° 2020-044

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté Territoriale Sud Luberon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5211-9 ;

Vu le procès-verbal du conseil communautaire du 5 novembre 2020 portant élection de Madame Mylène GARCIN en tant que 6ème vice-présidente de la Communauté Territoriale Sud Luberon ;

Considérant que l'article L. 5211-19 du code général des collectivités territoriales permet au Président de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents ;

Objet :

Délégation de fonction à
Madame Mylène GARCIN
Cohésion sociale et
accompagnement de l'enfance-
jeunesse

ARRÊTONS

Article 1 :

Délégation de fonction est donnée à Madame Mylène GARCIN, née le 26/09/1960 à Pertuis, 6ème vice-présidente, à l'effet d'exercer les fonctions dans le domaine de la Cohésion sociale et de l'accompagnement de l'enfance-jeunesse et plus particulièrement :

- Pilotage de la stratégie enfance-jeunesse ;
- Mise en place de la SPL et de son fonctionnement ;
- Suivi des DSP et du contrat de marché passé avec la SPL ;
- Coordination des crèches et RAM du territoire

Article 2 :

Cette délégation de fonction vaut délégation de signature, dans les domaines mentionnés ci-avant, des courriers et correspondances à l'exclusion des contrats, conventions, bons de commande, mandats, décisions et arrêtés.

Article 3 :

La délégation de fonction est valable à compter de la date à laquelle le présent arrêté devient exécutoire.

Article 4 :

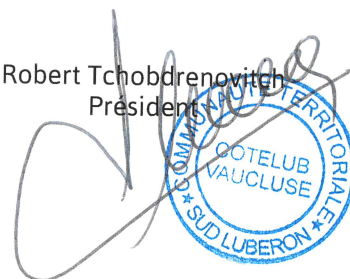
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois.

Article 5 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Communauté Territoriale Sud Luberon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Fait à La Tour d'Aigues, le 6 novembre 2020

Robert Tchobdrenovitch
Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-248400285-20201106-AA-2020-044-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2020

Affichage : 24/11/2020

Pour l'autorité compétente par délégation